



Février 2019

Chandeleur, vie consacrée, engagement en société »

La Chandeleur (2 Février) n'est pas une fête païenne, ni une fête culinaire. Elle correspond à l'un des mystères de l'enfance du Christ qui est sa **Présentation au Temple**, quarante jours après son Incarnation. C'est pourquoi elle est fêtée le 2 février, le **quarantième jour à compter du 25 décembre**.

« *Quand arriva le jour fixé par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur* » (Lc 2, 22-23).

Partie intégrante des mystères lumineux de la naissance du Christ, elle tire son nom d'une tradition établie au V^e siècle selon laquelle était organisée à cette occasion une procession de lumières, allumées avec des chandelles bénies. De là, la fête des chandelles, *festa candelarum* en latin, a pris le nom de Chandeleur. Plus que les crêpes (bien agréables par ailleurs), c'est donc la lumière qui est le symbole premier de cette fête. « *Par ce signe visible, on veut signifier que l'Église rencontre dans la foi Celui qui est "la lumière des hommes" et l'accueille avec tout l'élan de sa foi pour apporter au monde cette "lumière"* » (Benoit XVI).

Le 2 Février, c'est également la journée de la vie consacrée. Nous prions pour les religieux et religieuses de notre diocèse et du monde entier. Nous sommes renvoyés à notre propre baptême par lequel nous avons été consacrés par l'Onction de Saint Chrême et sommes devenus « *prêtre, prophète et roi* ». « Prêtre » pour célébrer le Seigneur, « Prophète » pour annoncer sa Parole, « Roi » en nous mettant au service de nos frères. Notre baptême doit nous mouiller. Suite au mouvement social qui agite la vie de notre pays depuis des semaines, il serait dommage que les chrétiens ne participent que du bout des lèvres au grand débat qui s'ouvre dans notre pays. "*Trouver humblement les voies d'une reconstruction fraternelle de notre société*", comme le préconise Mgr Aupetit, l'archevêque de Paris, devrait être un souci pour tous. Ce ne serait pas nouveau. Ils sont nombreux ceux qui, dans le passé, se sont engagés courageusement dans la vie sociale et politique de leur pays. Les chrétiens, quoi qu'on en dise, ont toujours réfléchi aux conditions de vie des hommes et des femmes, selon les époques et les évolutions sociales. La Doctrine sociale de l'Eglise en est le témoignage. Une manière d'être « roi » en nous mettant au service de notre pays et de nos frères, les plus fragiles.

Paroisse Saint-Eloi-des-Hauts-de-l'Aurence

Relais des Saints-Anges, Sainte-Thérèse, Couzeix et Chaptelat



Agenda février 2019

Lundi 4 fév	20:00 Conseil Pastoral	Aux Glycines
Mardi 5 fév	14:30 Réunion MCR	Presbytère, Ste-Thérèse
Mercredi 6 fév	14:00 Conseil économique	Presbytère Sts-Anges
Jeudi 7 fév	20 :00 Soirée «La joie et l'Allégresse »	
	Exhortation Pape François	Presbytère, Ste-Thérèse
Vendredi 8 fév	20:30 Groupe musique et chants	Chapelle Sts-Anges
Samedi 9 fév	08:45 Lecture biblique	Presbytère, Ste-Thérèse
Lundi 11 fév	15:00 Rencontre du M.C.R.	Presbytère, Couzeix
Mercredi 13 fév	10:30 Groupe Bible	Presbytère, Couzeix
	17:00 Messe à la Maison de Retraite	Résidence des Chênes, Couzeix
Jeudi 14 fév	18:00 Répétition de chants	Sacristie, Ste-Thérèse
Mardi 19 fév	15:00 Equipe Rosaire	Chapelle, Sts-Anges
Mardi 26 fév	18 :00 Equipe Animation Relais	Presbytère Sts-Anges

Les Temps de prière

Prière mariale

Adoration du Saint Sacrement

Dimanche 10 et 24 février
à 18h à l'église de Sainte-Thérèse

Rosaire

Office des Laudes

Tous les samedis à 7h45
à l'oratoire de Sainte-Thérèse
suivi du petit-déjeuner

Nos permanences d'accueil

site internet www.paroisse-saint-eloi.fr
courriel : paroisse.saint.eloi@orange.fr

Sainte Thérèse

05 55 77 35 56

129 avenue des Ruchoux à Limoges
lundi et mercredi 16h30 à 18h
vendredi 10h30 à 12h

Couzeix-Chaptelat

05 55 39 31 15

10 rue de l'église à Couzeix
lundi et mardi 16h30 à 18h
jeudi et samedi 10h30 à 12h

Saints-Anges

05 55 37 69 11

133 rue des Tuilières à Limoges
mardi, mercredi,
vendredi et samedi de 10h30 à 12h
lundi, mardi, mercredi 16h30 à 18h

Evènements

Halte spirituelle le 4 février de 9h30 à 16h

à la Maison paroissiale d'Ambazac.

L'annonce du Christ dans l'Ancien Testament « Dans le livre de Zacharie »

Contact Dominique Filloux au 06 85 66 41 28

Rencontre interreligieuse : « La mort et l'au-delà »

Mardi 5 février à 19h à la Grande Mosquée

49 rue Emile Zola 87100 Limoges



Gaudete et Exultate

Jeudi 7 février à 20h à Sainte-Thérèse

Echange – partage – réflexion

Autour de la dernière exhortation apostolique du pape François sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel.

Merci de lire l'exhortation et de l'apporter.

Ecole de prière pour les enfants avec saint Antoine de Padoue

« Trouver le visage de Jésus ! » - de 7 à 11 ans - du ce1 au cm2

du 20 au 22 février 2019

à l'Institution Beaupeyrat à Limoges

pour s'inscrire : chantal.m@diocese-limoges.fr



2018 -2020



Sur
les pas
de
saint
François
d'Assise

Journée de récollection en paroisse animée
par les frères franciscains

dimanche 7 avril
aux Grottes de Saint-Antoine
à Brive



Bulletins
d'inscription
disponibles
sur les tables
de presse des
églises.

Messes en février

Samedi 2 février	18h30 Saints-Anges
Dimanche 3 janvier	9h15 Sainte-Thérèse 10h45 Chaptelat
Samedi 9 février	18h30 Saints-Anges <u>Messe des familles</u>
Dimanche 10 février	9h15 Sainte-Thérèse 10h45 Couzeix
Samedi 16 février	18h30 Saints-Anges
Dimanche 17 février	9h15 Sainte-Thérèse 10h45 Couzeix
Samedi 23 février	18h30 Saints-Anges
Dimanche 24 février	9h15 Sainte-Thérèse 10h45 Couzeix

Messes en semaine



Lundi 18h15	Saints-Anges avec Vêpres
Mardi 18h15	Couzeix avec Vêpres
Mercredi 18h30	Sainte-Thérèse (oratoire)
<i>(sauf 4^{ème} mercredi du mois à 18h)</i>	
Jeudi 9h	Saints-Anges
Vendredi 18h15	Couzeix